

Jean-Philippe REY, *Administrer Lyon sous Napoléon*

Villefranche-sur-Saône, Éditions du Poutan, 2012

Côme Simien



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/13009>

DOI : 10.4000/ahrf.13009

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2013

Pagination : 220-222

ISBN : 978290832789

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Côme Simien, « Jean-Philippe REY, *Administrer Lyon sous Napoléon* », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 374 | octobre-décembre 2013, mis en ligne le 17 janvier 2014, consulté le 01 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/13009> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.13009>

Ce document a été généré automatiquement le 1 juillet 2021.

Tous droits réservés

Jean-Philippe REY, *Administrer Lyon sous Napoléon*

Villefranche-sur-Saône, Éditions du Poutan, 2012

Côme Simien

RÉFÉRENCE

Jean-Philippe REY, *Administrer Lyon sous Napoléon*, Villefranche-sur-Saône, Éditions du Poutan, 2012, 347 p., ISBN 978-2-918607-25-0, 25 €.

- 1 Issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2010, cet ouvrage se propose d'analyser à l'échelle de la ville de Lyon le fonctionnement du système municipal napoléonien, dans son insertion au sein de la hiérarchie des pouvoirs et ses jeux d'acteurs, dans sa composition sociale et ses attributions, dans ses réussites comme dans ses limites. La question n'est pas sans importance. Entre septembre 1805 et l'été 1815, Lyon retrouve sa mairie unique (perdue depuis l'an III) et fait la première expérience d'une forme municipale qui aura la vie longue. Par ailleurs, Lyon étant rapidement devenue l'un des décors privilégiés de la mise en scène du régime napoléonien, le relèvement de la seconde ville de l'Empire, sortie affaiblie de la décennie révolutionnaire, s'avère être un enjeu politique de taille.
- 2 Replaçant, en ouverture, son objet d'étude dans la longue durée, Jean-Philippe Rey nous rappelle qu'à Lyon, l'érosion de l'autonomie municipale est presque ininterrompue depuis les lendemains de la Ligue. Cette tendance séculaire éloigne progressivement les représentants de la municipalité du corps social lyonnais. C'est sur cet héritage qu'intervient la réorganisation napoléonienne, dont l'évidente ambition centralisatrice tente à sa manière de renouer un pacte local défait. Certes, le système napoléonien fait de la municipalité un rouage au sein d'une chaîne exécutive entièrement dépendante du pouvoir central mais ses membres, au premier chef desquels le maire, sont aussi localement les représentants les plus incarnés du régime impérial. La légitimité et l'efficacité de la municipalité sont donc de nature à favoriser l'acceptation, par la

population, de l'Empire et de son chef. Puisqu'il revient au pouvoir central de nommer le maire, ses six adjoints et le conseil municipal, le choix de ces hommes ne pouvait être aléatoire. Dans une féconde première partie consacrée à l'analyse prosopographique de ce groupe socio-politique, Jean-Philippe Rey parvient à mettre en lumière les lignes de force du recrutement municipal napoléonien. Principalement originaires de Lyon et de sa région, ces hommes sont solidement implantés localement. Si le groupe compte près d'un tiers de ci-devant, la majeure partie de l'élite municipale est davantage roturière qu'aristocrate (plus des deux tiers des quatre-vingt dix édiles nommés sur la période vivent de leur activité professionnelle et sont au cœur du monde lyonnais des affaires). L'engagement dans l'économie lyonnaise les rend tout particulièrement soucieux de la prospérité de la ville et de la pérennité d'un ordre socio-politique impérial stable dont ils profitent directement. Leur notoriété est consacrée par leur forte insertion dans les réseaux de sociabilité locaux (cercles, académie, société des amis du commerce et des arts...), restitués avec soin par l'auteur. Ces édiles comptent donc parmi les élites les plus influentes de la ville. Enfin, politiquement, le choix des hommes opéré par Napoléon semble entrer en résonance avec une opinion lyonnaise durablement marquée par le traumatisme du siège de 1793. Le régime prend soin de distinguer des individus dont les engagements ont été caractérisés par leur modérantisme, qu'ils aient été patriotes ou monarchistes, en excluant *de facto* les partis pris excessifs, révolutionnaires ou royalistes. La distinction de ces hommes par l'empereur tend donc à faire de la municipalité lyonnaise le creuset de la politique de fusion des élites anciennes et nouvelles à laquelle Napoléon aspire afin de favoriser l'essor d'un groupe de « notables » appelé à devenir la « masse de granit » sur laquelle pourra se stabiliser l'ordre social et politique impérial.

- 3 L'historien rappelle toutefois que le ralliement des édiles au régime ne manque pas d'être opportuniste. Si l'accession à des fonctions administratives permet de consolider les situations sociales émergentes, la notabilité dépend encore davantage de la réussite économique et de l'insertion au sein de la société civile que des honneurs dispensés par le prince. Étape dans le *cursus honorum* des élites locales, l'entrée à la municipalité ne saurait en constituer l'achèvement. Le patriciat urbain, fragilisé par la Révolution, demeure réservé à l'égard d'un régime qui en est issu. Il le tolère et accepte de le servir dans la mesure où il ne contrevient pas à son processus d'ascension sociale et sert les intérêts propres de ceux qui s'y rallient. Dès lors, l'adhésion des élites est étroitement liée à la conjoncture. Lorsque Napoléon n'apparaît plus comme le meilleur garant de leur prospérité, les notables s'en détournent, et le font d'autant plus aisément qu'ayant reçu du régime un surcroît de légitimité à administrer ensemble la chose publique, ils sont désormais en mesure de lui survivre. En revanche, tant que Napoléon dispose de la légitimité matérielle suffisante et qu'il incarne modérantisme et ordre social, l'empereur bénéficie en la municipalité d'un relais loyal à l'égard de sa politique.
- 4 Le second temps de l'ouvrage nous rappelle cependant qu'au sein d'un appareil d'État napoléonien très fortement centralisé, la marge de manœuvre de la municipalité reste ténue. Certes, les édiles n'ont cessé de vouloir accroître leur autonomie et leur champ de compétences au nom de leur connaissance supposée plus fine des besoins de la ville (quoiqu'ils défendent surtout avec constance les intérêts des élites dont ils sont), mais cette ambition demeure largement empêchée par le pouvoir central. Les différents volets de l'action municipale (chapitres 6 à 8), permettent de s'en convaincre. Le plan pluri-annuel d'investissements que sollicite le maire lui est refusé et, chaque année, le budget élaboré par les édiles est revu à la baisse par le préfet puis par

l'empereur. Les questions d'urbanisme, qui font l'objet d'une attention particulière des édiles, à la mesure des enjeux économiques, sociaux et symboliques que recouvre la question, sont toutes aussi emblématiques de cette tendance. Pour les élites locales, il s'agit en effet d'effacer les traces de la déchéance de Lyon (démolitions liées au siège), de rétablir la ville à sa juste place dans la hiérarchie urbaine (en l'équipant de bâtiments de prestige, tel un palais impérial) mais aussi de la rendre plus commode (notamment pour les échanges) et plus salubre, par le biais d'une amélioration de la voirie, des fontaines, des cimetières... En la matière, si le rôle d'impulsion de la municipalité est évident, elle se heurte soit au refus, soit à l'inertie impériale. Rapidement, la connaissance et la maîtrise de l'essentiel des projets échappent aux édiles, qui se résignent alors à ne prendre connaissance que des questions auxquelles le préfet veut bien les associer, même s'il est vrai que le maire parvient à exploiter certaines circonstances pour élargir ses prérogatives (approvisionnements en grains, sécurité, etc.). Napoléon bride délibérément l'ambition des édiles de mener, et donc d'incarner, une politique municipale propre, qui ferait d'eux des acteurs centraux du développement de Lyon. Voulant lier consubstantiellement le sort de Lyon à celui de l'Empire, le pouvoir central fait de la municipalité lyonnaise le maillon élémentaire de sa chaîne administrative, structurellement dépendante de Paris. Les efforts de la municipalité doivent alors, d'abord et avant tout, être orientés vers la réussite du système impérial, afin de renforcer l'attachement de la ville à l'ordre napoléonien. Mais, en cherchant à assimiler à ce point le sort de Lyon à celui de l'Empire, le régime napoléonien courait le risque d'encourager les édiles à le trahir, dès lors qu'il n'était plus garant de la prospérité de la ville.

- 5 Au sein des travaux menés ces trois dernières décennies sur les notables de l'Empire (l'auteur a par ailleurs dirigé le t. 30 des *Grands notables du Premier Empire*), l'ouvrage de Jean-Philippe Rey apporte un éclairage dynamique sur cette classe naissante, les modalités de sa genèse, ses aspirations et ses stratégies. En cela, il est plus qu'une simple monographie locale. Du point de vue de l'historiographie lyonnaise, il s'avère d'autant plus précieux qu'il comble un vide illustré par la nécessité pour l'auteur de convoquer ici ou là des ouvrages généraux et/ou anciens sur l'histoire de la ville. Proposant une démonstration particulièrement circonstanciée, appuyée sur un important travail d'archives (délibérations, correspondance des autorités, dossiers personnels, archives privées...) et une démarche prosopographique qui alterne adroitement approche chiffrée et exemples incarnés qui rendent le propos vivant, ce travail est convaincant sur le fond. Si l'on pourra regretter qu'ici ou là des statistiques aient été mobilisées pour des groupes éditaires peu fournis, au risque que ces chiffres perdent un peu de leur sens, les notices biographiques proposées dans des encarts pour chacun des édiles recensés, enrichissent incontestablement l'apport de cet ouvrage. On appréciera la forme d'un livre, enfin, dont les nombreuses illustrations, tableaux et cartes nous donnent à voir de façon sensible le monde et les visages de ces notables lyonnais. Gageons que ce travail rigoureux, comme avant lui celui de Yann Lignereux, en appellera d'autres, consacrés peut-être au personnel municipal lyonnais de la décennie 1790, dont l'étude, jusqu'ici ponctuelle, pourrait s'avérer fructueuse et complémentaire de celle du moment impérial.